



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Structures agricoles et espace

B. Latarjet

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Latarjet B. Structures agricoles et espace. In: Économie rurale. N°117, 1977. Aménager l'espace ? pp. 3-5;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1977.2464>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1977\\_num\\_117\\_1\\_2464](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1977_num_117_1_2464)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## AMÉNAGER L'ESPACE ?

# QUELQUES QUESTIONS EN VRAC AUX ECONOMISTES RURAUX

B. LATARJET

*Chef de l'Atelier Central d'Etudes d'Aménagement Rural (ACEAR) \**

En guise d'introduction aux réflexions du présent volume, nous souhaitons appeler l'attention sur quelques problèmes d'actualité peut-être négligés par les économistes ruraux.

Ceux-ci ont en effet consacré l'essentiel de leurs travaux au développement agricole. Plusieurs aspects économiques de l'aménagement du territoire rural ne retiennent que depuis peu leur intérêt.

Si nous doutons que la primauté accordée aux métropoles et aux grands équipements urbains dans la répartition des moyens de l'aménagement repose sur des justifications économiques rationnellement établies, nous ignorons encore presque tout des coûts et des avantages comparés d'organisations alternatives de l'espace national, plus favorables à la diffusion géographique du développement, plus aptes à préserver les équilibres locaux, plus propices à la revitalisation des zones rurales menacées d'abandon.

La politique nationale d'aménagement du territoire conduite au cours de la dernière décennie s'est nourrie de la croissance : croissance de la production intérieure brute, qui permettrait de financer l'effort de réduction des disparités interrégionales liées au développement économique ; croissance de l'emploi, qui rendait possible la création, notamment à la campagne et dans ses villes petites et moyennes, d'activités nouvelles ; croissance démographique qui devait garantir simultanément l'urbanisation de la France et le maintien de sa population rurale. Qu'en est-il aujourd'hui et quelles risquent d'être les conséquences sur l'espace rural des évolutions probables de ces trois visages traditionnels de la croissance ?

La préparation du 7ème Plan a été l'occasion d'un premier constat en forme d'interrogation.

### A propos de l'emploi :

\* La diminution du rythme des créations d'emplois industriels qui se fera surtout sentir dans les grands centres, et la volonté de réduire le chômage ne conduiront-elles pas les Pouvoirs publics à accorder la priorité des efforts aux régions urbaines au détriment des zones rurales ?

\* Inversement, la nouvelle situation ne va-t-elle pas conduire à rechercher moins l'implantation dans les

régions défavorisées de grosses unités extérieures — qui destructurent le tissu économique local et freinent l'éclosion d'entreprises issues de la région — que l'aide au développement des activités existantes mieux insérées dans l'économie régionale et valorisant davantage les ressources locales ?

\* L'intérêt en période de sous-emploi, d'une certaine élasticité du nombre des travailleurs agricoles, la nécessité de préserver dans les régions faiblement urbanisées une densité de peuplement indispensable au maintien de la vie sociale et des services collectifs, ne favoriseront-ils pas la recherche d'un nouvel équilibre capital-travail dans certaines régions agricoles ?

\* Le secteur tertiaire sera le plus fortement créateur d'emplois au cours des prochaines années : quelles chances les campagnes et les petites villes ont-elles d'accueillir des activités nouvelles traditionnellement réservées aux métropoles (tertiaire supérieur : centres de recherche, bureaux d'étude, tertiaire de gestion et de maintenance : succursales bancaires, centres informatiques...). Le rattrapage du retard de la desserte de l'espace rural par les services collectifs permettra-t-il d'y créer un nombre d'emplois significatifs au regard de la demande prévisible ?

### A propos de la croissance :

\* Un ralentissement durable de la croissance n'accroîtra-t-il pas la tendance à la concentration des investissements dans les régions les plus développées et n'incitera-t-il pas les entrepreneurs à économiser le capital en évoluant « sur place », d'autant que les coûts de l'urbanisation pèsent peu sur eux ?

\* Inversement, l'urbanisme traditionnel, fondé sur les grandes opérations, n'a pu « réussir » qu'au prix d'importants efforts de financement des équipements et de création d'emplois : une diminution de la croissance ne compromettrait-elle pas à l'avenir de telles opérations et ne contribuerait-elle pas indirectement à freiner la concentration urbaine ?

\* De même, une croissance ralentie n'entraînerait-elle pas une exacerbation des insatisfactions liées aux conditions de la vie citadine, hier compensées par l'élévation du pouvoir d'achat ?

(\*) Fonctions occupées lorsque cet article a été rédigé.

\* Les régions de l'Ouest et du Sud-Ouest ne risquent-elles pas d'être parmi les plus sévèrement touchées par une baisse de croissance, alors même qu'on estime qu'accroître de deux points en 10 ans la part des investissements industriels dans ces régions, augmenterait de 7 % la production de leur industrie, tandis que, appliqué au bassin parisien, le même effort ne se traduirait que par une amélioration de 4 % ?

\* Plus généralement, une politique nationale d'aménagement du territoire, qui encouragerait l'expression d'une demande soutenue pour l'amélioration et la diffusion de la qualité du cadre de vie (logements, services de voisinage, équipements collectifs) n'apporterait-elle pas un supplément notable de P.I.B. ?

## A propos de la démographie :

M. Rochas, dans l'article présenté plus loin, met en lumière le poids d'une contrainte désormais déterminante pour l'avenir de l'espace rural, et largement sous-estimée :

\* La stabilité globale de la population rurale observée entre les deux derniers recensements ne dissimule-t-elle pas, par l'effet des découpages statistiques, une forte aggravation de l'exode des jeunes ?

\* Cette aggravation n'annonce-t-elle pas à terme de véritables effondrements dans des régions entières, dont la densité qui apparaît encore aujourd'hui satisfaisante, masque en fait une structure démographique dégradée ?

\* Compte tenu d'une diminution conjuguée de l'excédent naturel par baisse de fécondité, et du solde migratoire par arrêt de l'immigration étrangère et épuisement de la population rurale disponible pour l'exode, le développement urbain ne va-t-il pas se restreindre fortement ?

\* Dans ces conditions le renouvellement du peuplement des villes est-il compatible avec le renouvellement du peuplement des campagnes ?

\* L'objectif de maintien de la population rurale a-t-il encore un sens ?

D'autres questions, à propos par exemple des relations entre **aménagement rural, localisation des investissements, inflation, équilibre extérieur, comportement des administrations.**

\* La concentration des hommes et des activités sur le territoire est-elle indissolublement liée au développement économique, et systématiquement moins coûteuse que la diffusion ?

\* L'impact sur l'évolution générale des prix et des salaires d'un même nombre d'emplois créés n'est-il pas très différent selon qu'il concerne la région parisienne ou la province, telle grande agglomération ou les petites villes et leurs « pays » ?

\* L'exode rural n'accroît-il pas les besoins en logements et en équipements collectifs des zones urbaines, renforçant ainsi la compétition entre besoins de consommation et besoins d'investissements et contribuant à l'inflation et à la dégradation de la compétitivité nationale ?

Indépendamment de son intérêt sur le plan de la recherche d'une meilleure qualité du cadre de vie, le développement des campagnes ne permet-il pas de réduire la demande globale d'investissements non productifs, d'abaisser certains coûts liés aux transferts de population et aux concentrations excessives ?

\* Les dépenses nécessaires par habitant n'augmentent-elles pas avec la taille et le rythme de croissance des agglomérations ?

\* Faute de données comptables rigoureuses et d'une juste appréciation des effets induits, les justifications économiques de suppression de services collectifs dans les zones de peuplement diffus (lignes SNCF omnibus, établissements scolaires, services publics...), n'apparaissent-elles pas de plus en plus fragiles sinon erronées ?

\* Les bassins de main-d'œuvre sont transformés par la pratique des migrations alternantes. La mono-industrie comporte des risques connus : déséquilibre des catégories socio-professionnelles, difficultés de conversion en cas de fermeture d'établissements, contrôle de fait de la région par les chefs d'entreprise. Si on admet que, dans un bassin de main-d'œuvre équilibré, aucune entreprise ne doit employer plus de 5 % des actifs non agricoles, même dans une région peu dense (20 hab./km<sup>2</sup>, 20 actifs non agricoles pour 100 habitants), le respect de cette règle conduit, pour un rayon de ramassage maximum de 20 km, à 650 emplois maximum par entreprise. Le milieu rural est-il donc limité aux petits ateliers de sous-traitance ? En deçà de 650 personnes, de nombreux établissements modernes ne sont-ils pas viables, dans des branches très variées ? Plus généralement, si l'on admet comme le « plan Schiller » de 1969 qu'un « pays » doit rassembler 20.000 personnes sur un territoire de 20 minutes de rayon et que cette population permet d'assurer un niveau de services collectifs satisfaisant, on constate, compte tenu du réseau de communication existant, qu'une densité de 25 hab./km<sup>2</sup>, inférieure à la densité rurale moyenne française, permet de satisfaire ces conditions. N'est-ce pas dire que sur près des deux tiers du territoire national nous disposons d'une grande liberté de choix dans la localisation de l'habitat, dans la répartition de la population, même si un certain regroupement des emplois reste nécessaire ?

\* La nouvelle division internationale du travail ne va-t-elle pas conduire à valoriser le rôle des PME et indirectement le monde rural dont le tissu industriel est surtout composé d'entreprises petites ou moyennes ? D'autres facteurs ne joueront-ils pas en faveur de l'aide aux entreprises locales, comme leur meilleure adaptabilité, leur plus grande capacité de conversion et d'innovation ?

\* La concentration géographique de l'appareil de production industrielle ne risque-t-elle pas d'être freinée par des contraintes sociales plus pesantes, des économies externes moins déterminantes, des possibilités de communication et de transport accrues ?

\* Une augmentation des créations d'emplois dans les industries agro-alimentaires semble avoir un effet

important sur l'exode agricole et le sous-emploi caché dans l'agriculture : sur 100 emplois créés, 60 à 75 peuvent être satisfaits par appel à une main-d'œuvre agricole sous-utilisée. L'impact sur la situation du marché du travail et donc sur les salaires, les coûts, les prix et la compétitivité, bref les effets négatifs d'une politique de développement du secteur agro-alimentaire paraissent donc négligeables. Dans ces conditions, un effort de restructuration et de décentralisation du secteur alimentaire n'aurait-il pas des conséquences particulièrement bénéfiques : valorisation des productions locales, incidence positive sur l'offre (car les effets secondaires induits par la variation des taux de salaire sont faibles) et, à revenus identiques, diminution de la demande, donc amélioration de la balance commerciale ?

\* Les activités tertiaires n'ont-elles pas été celles qu'on a le plus systématiquement incitées à se localiser dans les seules métropoles sous l'effet des pressions politiques des grands centres urbains alors qu'en raison même des fortes valeurs ajoutées dégagées, l'effort de décentralisation paraissait supportable et, dans bien des cas, compatible avec les exigences propres à l'activité considérée ?

\* Les décisions des pouvoirs publics n'ont-elles pas favorisé les mouvements de concentration bien au-delà de ce qu'exigeait le développement de notre appareil de production ?

En réduisant l'organisation du territoire à la seule armature urbaine, les responsables n'ont-ils pas :

- sous-estimé l'importance de la population des régions de peuplement diffus, la diversité de leurs activités et leurs capacités de développement ;
  - négligé l'étendue des bassins d'emploi et la liberté qui en résulte pour les choix d'implantation de l'habitat et des équipements collectifs ;
  - fait perdre de vue l'intérêt des investissements réalisés hors des villes ;
  - privilégié les relations les plus directes et les plus rentables de ville à ville au détriment des régions qui les entourent ;
  - fait supposer que les activités industrielles étaient indissociables du phénomène urbain, sans tenir compte des objectifs de développement des régions diffuses, condamnant ainsi les initiatives des petites communes du fait de leur isolement institutionnel ;
  - contraint les villes à une croissance à tout prix, permettant à celles-ci de conforter leur pouvoir local tout en les rendant plus étroitement dépendantes du pouvoir central par l'octroi d'équipements où le prestige l'emporte souvent sur la nécessité ;
  - fait table rase des aspirations des populations en les contraignant à une mobilité excessive, sans rapport avec les exigences économiques, et sans tenir compte de leurs habitudes et modes de vie ;
  - progressivement vidé de leur dimension de développement global, les institutions locales ?
- économique. Calman Lévy, 1971.

\* Les frontières entre urbain et rural sont de plus en plus virtuelles. N'encouragent-elles pas à un traitement du territoire plus continu qu'il ne se pratique actuellement ?

\* Il existe un réseau de villes qui tend à se déformer. Si on s'en tient à la logique des secteurs d'activité (l'agriculture, l'industrie, les services...) ou à la seule conduite rationnelle des entreprises, avec leurs règles les plus courantes de fusion, d'échange et de gestion, on n'explique guère la prospérité systématique de telle ou telle catégorie de villes. De fait, on ne voit guère, dans l'évolution récente des villes françaises, des classes de taille dont le développement mériterait des efforts exclusifs, et d'autre qu'on pourrait déclarer caduques. Par contre, un ensemble de décisions orientent vers les plus gros pôles urbains les crédits publics, les programmes de logements, les centres de décision et d'innovation, les grands équipements régionaux, d'une façon plus que proportionnelle à leur population ou même à leur croissance démographique. Ces décisions qui, dans leur ensemble, concentrent la population et ses activités, sont-elles prises sous les seules et impérieuses nécessités de rentabilité des investissements réalisés ?

\* D'une manière générale, l'aménagement rural est-il — comme on l'a dit — une « illusion économique » (1) ? Doit-il être comptabilisé dans les « frais généraux » de la croissance ? Ne peut-il au contraire contribuer au maintien des grands équilibres économiques (amélioration de la compétitivité et de la balance commerciale par réduction de la demande pour des investissements non productifs, allègement des pressions inflationnistes liées aux concentrations excessives...) ?

Beaucoup d'autres questions mériteraient d'être évoquées ; sur l'avenir et le rôle de l'artisanat dans le développement rural ; sur l'économie de la pluriactivité ; sur les principaux freins à la localisation ou au développement des activités industrielles (mobilisation de l'épargne locale, disparition des candidats entrepreneurs, formation et disponibilité de la main-d'œuvre, existence de partenaires locaux organisés, absence d'assistance technique adaptée, rigidité des mécanismes d'octroi des aides directes...), sur l'adaptation des procédures d'aménagement local à la réalité des bassins de main-d'œuvre, sur le rôle des collectivités locales et la diversité de leurs initiatives... Les études et les expériences ne manquent pas. Mais elles restent partielles, dispersées, peu connues donc peu utilisées. Les convictions et l'empirisme l'emportent sur les connaissances. L'action se borne à la nécessité du moment. La prévision à moyen terme fait figure de science fiction. A travers les transformations de l'espace rural et leur avenir proche, ce sont bien les conditions d'existence quotidienne des Français qui sont en jeu, leur liberté de choix de cadres de vie diversifiés, leur participation à l'exercice d'une démocratie locale renouée, leur capacité d'adaptation face aux incertitudes du futur.

(1) Voir J. JUNG : L'aménagement rural, une illusion